



Communication relative à l'offre publique en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg
pour un montant minimum de EUR 150.000.000
d'obligations à taux fixe de 5,375% et venant à échéance le 11 mai 2016 (les "**Obligations**")
(Code ISIN: BE6220236143; Common Code: 062269235)
par Nyrstar NV (l' "**Emetteur**")

La présente communication doit être lue conjointement avec le prospectus d'offre et d'émission du 27 avril 2011 tel qu'approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg ("**CSSF**") le 27 avril 2011 (le "**Prospectus**").

Les termes et expressions non définis dans la présente communication ont la même signification que dans le Prospectus.

En raison d'une sursouscription, l'Emetteur et les Joint Lead Managers ont décidé que la Période de Souscription sera anticipativement clôturée au 2 mai 2011 à 17h30 (heure de Bruxelles). Une réallocation prendra effet conformément aux clauses du Prospectus.

Le Montant Principal Total des Obligations à émettre le 11 mai 2011 s'élève à un montant de EUR 525.000.000.

Le produit net qui sera payé à l'Emetteur à la Date d'Emission s'élève à un montant de EUR 523.677.000.

JOINT LEAD MANAGERS



La présente communication est publiée par Nyrstar NV, une société anonyme de droit belge dont le siège social est sis à Zinkstraat 1, 2490 Balen, Belgique (TVA BE 0888.728.945, RPM Turnhout).

Communication datée du 2 mai 2011